



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 15 mars 2021

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : très grande satisfaction mais...

Déplacements & Stationnement – Fiche N°55 D

A l'attention de madame Marielle PERRIN
Adjointe à la Maire du 5ème Adt

Madame,

Je vous écris ce jour pour exprimer une très grande satisfaction : l'aménagement anti-piétons, l'aménagement dangereux pour eux, cet aménagement stupide imaginé par on ne sait qui à l'angle des rues François Vernay / de l'Angile a été supprimé.

C'est donc le retour à la situation initiale, situation que Les Droits du piéton ont demandé dès la première fiche sur ce sujet, à savoir le 23 novembre dernier :

- la suppression des trois potelets installés en biais sur le trottoir !
- et surtout la ré-installation des mobiliers urbains supprimés qui empêchaient une sortie directe vers la rue Louis Carrand et le quai de Bondy par les voitures stationnées dans le garage de l'hôtel. C'est donc le retour à une seule entrée-sortie pour ce garage : ➔ voir photos page 2.

Nous sommes donc très satisfaits et même fiers d'avoir dès le début lutté contre cet aménagement anti-piétons réellement inadmissible. Bien évidemment, je vous remercie sincèrement et même chaleureusement d'avoir soutenu nos demandes, préférant en tant qu'élue du suffrage universel soutenir les piétons marchant sur le trottoir plutôt que des automobilistes à pouvoir rejoindre plus vite la rue Carrand en roulant sur ce même trottoir.

Toutefois, cette grande satisfaction est teintée de colère car cet aménagement anti-piétons n'aurait jamais vu le jour si la démocratie locale était plus forte, à travers la consultation systématique en amont des Associations et des Conseils de quartiers, au lieu de devoir toujours agir a posteriori.

Une fois de plus, nous ne pouvons que **réitérer notre demande** formulée récemment avec force auprès de la Ville de Lyon et de la Vice-présidence du Grand Lyon : donner plus de pouvoirs aux Elus de proximité et aux entités citoyennes représentatives de cette même proximité.

Je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes réelles et très sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Mme Nadine GEORGEL / Maire du 5ème Adt
- Conseil de quartier « Quartiers Anciens »
- Association Renaissance du Vieux-Lyon
- M. Fabien BAGNON / Vice-président métropolitain
- Mme Valérie MARCHAND / Responsable VTPCN – Le Grand Lyon
- M. Dominique EYMARD / VTPCN – Le Grand Lyon
- Médias lyonnais
- Site Internet des Droits du piéton

Photo du haut : le retour à la situation initiale par la suppression des trois potelets installés en biais, et surtout la ré-installation des mobiliers urbains supprimés pour permettre une sortie directe du garage de l'hôtel vers la rue Louis Carrand !!

Photo du bas : le retour à la situation initiale à travers une seule entrée-sortie du garage.

